

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 octobre 2022

Présents :

Le Maire : Marion Anne-Marie.

Les élus : Chambon Marielle, Charre Christophe, Murillon Arlette, Piteux Hubert-Marie, Tallaron Nicolas, Faure Jérôme.

Procuration : De Pattus Emile à Tallaron Nicolas.
De Croze Régis à Marion Anne-Marie

Excusés : Saniel Mandy, Riou Gaëtan

Séance ouverte à 18h.

Ordre du jour :

1- Approbation du dernier Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 1 juillet 2022.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

2- Délibération subventions aux associations

Autosport	100€	
Mez'Art		100€
Ailes du Mézenc		100€
ACCA		100€
Les Marmottes		100€
Ronde des Sucs		100€
Eau vive		200€
Age d'Or (association d'animations à l'EPAD de St Martin de Valamas)	50€	
ADMR	50€	
Anciens combattants	40€	

Sous réserve de la tenue de l'assemblée générale 2022 :

Association des Hautes Boutières 300€

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

3-Délibération chauffage salle de Lagas :

Un forfait supplémentaire de 50€ est proposé pour la location de la salle en période hivernale.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

4- Délibération aide financière à l'école de St Martin de Valamas pour les enfants de la commune de Borée

L'OGEC de St Martin de Valamas demande une participation pour les enfants scolarisés.

Le montant de l'aide est fixé par la préfecture. Il est de 550€ par enfant. Cette aide est obligatoire pour toutes les communes qui n'ont pas d'école. Cette aide concerne 2 enfants de notre commune.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

5- Délibération Travaux SDE (syndicat départemental d'électrification) secteur La Veysseire (Le tru)

Le SDE demande une délibération pour finaliser les travaux au quartier de la Veysseire.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

6- Délibération convention concernant la constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation d'audit énergétique demande du SDE 07.

Ce syndicat auquel nous adhérons gère l'électricité d'un grand nombre de communes. Il permet de bénéficier d'un tarif préférentiel et participe à hauteur de 50% aux travaux d'investissement.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

Divers :

➤Escalier du cimetière:

La commune n'a pas obtenu d'aide de l'état (DETR) pour ce dossier.

➤Fonds de solidarité:

La commune a bénéficié d'un fonds de solidarité du département de l'Ardèche à hauteur de 10 900€. Nous les en remercions très sincèrement.

➤Assainissement individuel:

Le Spanc a procédé à l'inspection de l'assainissement de l'école d'Echamps. Assainissement non conforme. Il faudrait un investissement d'environ 8000€ pour une mise en conformité. Une réflexion est engagée pour une éventuelle vente de ce bâtiment.

➤Bilan goudronnage :

Le montant total du goudronnage s'élève à 87 061.68€ TTC. Sur ce montant, l'entreprise Delmonico-Dorel, gérant de la carrière de Molines, participe pour un montant de 36 520.38€ TTC sur la partie route de Molines. Cette somme représente 75% du montant total de la route principale de Molines. Il reste donc à charge pour la commune un montant de 50 541.30€ TTC. Une demande d'aide au département a été déposée.

➤Bilan éclairage public:

Afin d'optimiser les économies d'énergie, la commune a rencontré le responsable du SDE concerné. Il apparaît indispensable de couper les projecteurs de l'église et de changer 5 lampes d'ancienne génération pour des lampes économiques à LED.

➤Point travaux commerce:

Une première réunion est programmée pour le mardi 25 octobre avec M. Poulet responsable du recrutement. A ce jour, 16 dépôts de candidature pour la reprise du commerce.

Fin de séance à 19h30.